

Chronique économique

LA CONSOMMATION DES JUS DE FRUITS EN FRANCE EN 1971

Le commerce des jus de fruits en France concerne un produit de peu d'importance, à la fois par son volume et par le budget que consacre à ces boissons le Français moyen, par rapport à la viande, aux produits laitiers, au vin ; par exemple, le consommateur absorbe bon ou mal an de 100 à 140 litres de vin, 30 à 32 litres d'apéritif, 18 à 20 litres de bière, 8 litres de cidre, plus de 20 litres d'eau minérale, autant de soda, et seulement 2,4 litres de jus de fruits, avec des différences considérables dans la répartition selon les régions, le pouvoir d'achat et les habitudes sociologiques. Cependant, tous les ans, depuis une vingtaine d'années, nous devons constater que la consommation française par habitant est en croissance notable, à l'exception de cette dernière année en raison des difficultés d'approvisionnement ; naturellement la consommation globale croit encore plus vite, étant donné l'évolution démographique.

Contrairement à certains pays qui n'ont pas une boisson traditionnelle, cette croissance n'a jamais eu le caractère explosif constaté par exemple, aux États-Unis vers 1935 et 1950 : il est difficile et long de changer les habitudes alimentaires des Français. Mais les conditions de vie elles-mêmes changent progressivement, incitant l'habitant des villes, souvent sédentarisé par un travail dans le secteur tertiaire, à abandonner progressivement la cuisine traditionnelle et à rechercher instinctivement, par compensation, ce qui est naturel, ou lui rappelle la nature. Il est donc prêt à surpayer ce qu'il imagine être naturel, et les publicistes le savent bien, qui font appel à ce besoin nouveau pour vanter des produits qui n'ont rien de naturel (par exemple, en représentant un énorme citron, frais et juteux, pour indiquer qu'un produit nettoyant est aromatisé de quelques gouttes d'essence de citron).

Est-ce à dire qu'un jus de fruit n'est pas un produit naturel ? Non, évidemment, au moins selon la réglementation française ; mais ce qui explique son prix, par rapport au vin ou au cidre, par exemple, c'est qu'il occasionne plus de frais pour son élaboration (stockage, stabilisation provisoire et définitive) ; les boissons fermentées naturellement, si elles sont chimiquement dénaturées, sont plus faciles à obtenir et à conserver.

Pour plus de clarté, nous allons suivre dans cette note le plan de la précédente (*), comparant à mesure les chiffres de 1969 et 1970 à ceux de 1971.

JUS ET NECTARS COMMERCIALISÉS.

en hectolitres	1969	1970	1971
jus d'abricot	6.627	9.107	10.443
jus d'ananas	68.840	81.408	97.891
jus d'orange	124.157	142.133	147.462
jus de pamplemousse	88.591	103.469	109.190
jus de pomme et poire	452.149	502.912	527.400
jus de raisin	324.837	331.792	311.264
jus de tomate	59.769	79.938	91.058
jus cocktails	17.854	19.501	22.829
jus autres	6.893	5.477	
total jus :	1.149.717	1.275.737	1.317.537

* - La consommation de jus de fruits en France en 1970. *Fruits*, jul. 1971, vol. 26, n 7-8, p. 547-549.

	1969	1970	1971
nectar d'abricot	32.623	46.990	50.058
nectar de cassis	2.570	3.164	2.994
nectar de poire	-	3.172	10.414
nectar de prune	3.072	3.470	4.209
nectar autres	1.578	1.502	1.308
total nectars :	39.843	58.298	68.983

A noter : la forte progression du jus d'ananas et du jus de tomate, ainsi que celle des nectars qui, comme l'an passé, approche 20 p. cent ; par contre la stagnation des jus d'agrumes et la diminution du jus de raisin.

La vente au détail des concentrés reste toujours peu de chose ; elle est destinée surtout aux collectivités et aux utilisations industrielles.

en tonnes

concentrés de jus de raisin	129	161	131
concentrés de jus de pomme	1.792	2.521	1.975
concentrés autres	38	33	1.729
total concentrés :	1.959	2.715	3.835

IMPORTATIONS.

Comme d'habitude, les chiffres d'importation sont exprimés en valeur et en poids, emballages compris et non en volume par la Direction générale des Douanes ; comme la valeur dépend d'une quantité de facteurs, il est difficile d'en déduire des volumes, même approximatifs, mais il est toujours intéressant d'avoir des éléments de comparaison et de savoir d'où proviennent les importations. Les catégories les plus importées sont toujours les agrumes et les ananas, mais d'autres importations commencent à se développer, en particulier l'Allemagne expédire en France plus de 1 million de francs de jus de pomme, et les Pays-Bas, plus de 5 millions de francs de jus divers. Quant au jus d'ananas, ils proviennent surtout de Côte d'Ivoire, puis des Haï. D'une façon générale, si le prix des importations de 1971 a dépassé de 6 p. cent celui des importations de 1970, le volume est resté sensiblement identique, étant donné la hausse des prix de la plupart des jus.

Agrumes

en milliers de francs	citron	orange	pamplemousse
Espagne	67	4.944	463
Grèce	3	2.680	3.210
Italie	2.453	786	11
Israël	121	9.811	4.867
Maroc	80	10.554	6.319
U.S.A.	8	8.860	4.634
Autres pays	* 374	** 5.158	*** 2.000
total 1971	3.106	42.793	21.504
rappel 1970	2.218	38.713	20.795

* - dont Côte d'Ivoire 287

** - dont Brésil, 2.728, Algérie 671, Allemagne 653, Uruguay 578, Pays-Bas 395.

*** - dont Pays-Bas 660, Argentine 595, Algérie 431.

Ananas

Martinique	1.110
Pays-Bas	571
Guinée	1.134
Côte d'Ivoire	9.365
Kenya	799
U.S.A.	3.353
Autres pays *	355
total année 1971	16.687
rappel 1970	14.723

* - dont Allemagne 100, Afrique du Sud 144, U.E.B.L. 34, Israël 29, Espagne 18.

EXPORTATIONS.

Cette année, nous donnerons le chiffre des exportations de l'ensemble des fruits, et pas seulement de la pomme et du raisin (jus et concentré) qui traditionnellement en représentent la plus grosse partie ; en effet, pour le pomélo et surtout l'orange, une quantité notable est maintenant reexportée.

Jus de :	en hectolitres - 1971
ananas	1.444
cassis	327
citron	359
framboise	6
autres baies	146
oranges *	61.030
pamplemousse	2.131
pomme (vrac) **	-
poire (cond.)	29.786
raisin (vrac)	293.287
(cond.)	35.429
tomate	56.605
divers	10.403
total :	490.953

* - dont 38.100 hl de jus d'orange reconstitué.

** - dont 13.000 hl de jus de pomme reconstitué ; ces produits entrent encore, du fait de la réglementation actuelle dans les boissons, tout au moins en France.

Le tonnage des concentrés a un peu diminué par rapport à l'année précédente, surtout en ce qui concerne le jus de raisin qui en 1970 était encore expédié en Italie, mais les 22.000 tonnes de concentrés de pomme constituent un record, ce concentré est prélevé en partie sur les stocks de l'année précédente, puisque la production du concentré de pomme n'a pas excédé 12.500 tonnes en 1971, au lieu de 22.500 tonnes en 1970.

concentré de jus de : (en tonnes)	1971	rappel 1970
pomme et poire	22.312	18.537
raisin	1.540	7.231
divers	108	59
total :	23.960	25.827

CONSOMMATION INTÉRIEURE.

Les statistiques relatives à la consommation intérieure sont difficiles à établir ; on se base sur une différence entre les ventes mensuelles publiées par l'enquête des statistiques obligatoires confiées à l'Union nationale des Producteurs de Jus de Fruits pour le Ministère de l'Agriculture, et l'exportation des jus conditionnés provenant des services des douanes, exprimée en hectolitres de volume net, c'est-à-dire convertie en volumes à partir du poids théorique après déduction du poids des emballages. Autrement dit, la certitude de ces chiffres n'est pas prouvée, mais à l'usage, on s'aperçoit qu'ils ont pourtant leur valeur.

Comme il avait été annoncé au début de cet article, il faut constater une stagnation dans la consommation totale, avec peu de changements par fruits.

jus de :	en hectolitres	1970	1971
pomme et poire		482.360	510.614
raisin		291.673	275.835
abricot		9.107	10.443
ananas		80.109	96.447
orange		136.334	124.532
pamplemousse		101.762	107.059
tomate		41.044	34.453
divers		13.146	12.426
total jus :		1.155.537	1.171.809

nectars :		
abricot *	46.989	50.058
cassis **	3.164	2.994
poire *	3.172	10.414
prune	3.470	4.209
autres	1.501	1.308
total nectars :	58.298	68.983

* - boisson contenant 50 p. cent de jus pulpeux d'abricot et 50 p. cent d'eau et de sucre

** - boisson contenant 30 p. cent de jus de cassis et 70 p. cent d'eau et de sucre.

Par contre, on voit le progrès spectaculaire des nectars, boissons riches aux fruits, les boissons moins riches (10 à 30 p. cent) n'étant pas du même domaine ; remarquons ici le démarrage du nectar de poire qui, contrairement au produit du même nom fabriqué en Italie, est un produit riche en fruit non acidifié artificiellement.

Il nous reste à remercier l'Union nationale qui a tenu régulièrement les producteurs au courant des ventes et des exportations, grâce à son service de statistiques industrielles obligatoires, et a donné les équivalences en volume des marchandises publiées par le Service des Douanes.

P. DUPAIGNE

LE COMMERCE MONDIAL DES PRODUITS TRANSFORMÉS DE LA BANANE

Lors de la réunion FAO du Groupe Statistiques Bananes, tenue à Rome les 30 et 31 mai, le Secrétariat a donné, en équivalent de fruits frais, les tonnages commercialisés de bananes séchées, purée de bananes, farine de bananes, à savoir 27.328 tonnes en 1971, en augmentation de 12,8 p. cent par rapport à 1968. Toutefois, ce tonnage ne représente que 0,425 p. cent des exportations mondiales et 0,439 p. cent des importations mondiales de 1971.

Il a été évalué que ce commerce pourrait représenter, en équivalent de fruits frais, environ 50/60.000 tonnes en 1975, ce qui correspondrait à 0,62/0,75 p. cent du tonnage exportable de fruits frais à la même période.

Le Comité estimait que la transformation semblait ne pas pouvoir apporter une solution au problème de la surproduction. Les marchés sont étroits parce que l'usage des produits à partir de bananes est limité, que les coûts élevés de la transformation entraînent des prix de vente importants, et surtout, parce que les consommateurs ont une préférence marquée pour la banane fraîche proposée à des prix favorables à longueur d'année.

C'est sur la purée de bananes que l'on fonde le plus d'espoir, surtout sur le marché des États-Unis et aux Pays-Bas. Les pays fournisseurs sont principalement le Mexique et le Honduras.

Pour les bananes séchées, dont l'Équateur est le fournisseur presque exclusif, ce sont les marchés de la CEE (Allemagne fédérale et France), les États-Unis et le Japon les principaux importateurs pour des tonnages assez stationnaires, de l'ordre de 2.000 tonnes.

Aux États-Unis, les chips de bananes, les bananes en conserve, fournis par le Honduras et les Philippines ont augmenté, mais les tonnages sont très modestes : 315 tonnes. Les importations étaient de 1.341 tonnes en 1969.

Nous donnons dans le tableau ci-dessous l'évolution de ces importations, en tonnes :

	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Bananes séchées.						
Angleterre	..	32*	51*	53*	69	86
Allemagne fédérale	277	286	384	401	365	464
États-Unis	315	388	391	408	398	449
Finlande	7	1	3	10	7	20
France	691	636	540	653	713	641
Italie	-	1	-	1	-	-
Japon	747	403	366	323	312	345